



## Motion - 25\_MOT\_22 - Florence Gross et consorts - L'évolution des effectifs de l'État doit se faire de manière raisonnée et réfléchie

### Texte déposé :

L'évolution des effectifs de l'État ne cesse de croître - avec certes un effort aux budget 2024 et 2025, tant pour les postes administratifs que les postes d'enseignants.

Fin 2024, la population Vaudoise s'élevait à 855'700; 20'005.62 postes sont prévus au budget 2025. Le nombre d'EPT pour 100 habitants est donc très élevés, comparativement à d'autres cantons qui doivent également assumer les tâches régaliennes et diverses politiques publiques.

Canton	Population	ETP	N ETP pour 100 habitants
VD	855'700	20'005.62	2,33
BE	1'063'533	10'368.70	0,97
ARG	733'592	5'333	0,72
ZH	1'539'275	12'000	0,75
VS	365'844	3'500	0,95

Les finances du Canton nous incitent à trouver à l'avenir, des mesures de frein aux dépenses tout en maintenant la qualité des prestations. Divers critères doivent aujourd'hui soutenir l'État dans sa réflexion. En 2014, le député G-P Bolay, par l'intermédiaire d'une motion, proposait déjà de cadrer l'évolution des effectifs. Si le texte Bolay avait été retiré, le contexte actuel permet de reconsidérer attentivement des critères tels que le PIB et l'évolution démographique lors de l'étude des EPT nécessaires.

Dans la réponse à la Simple question Florence Gross "L'efficacité de l'État nécessite des mesures et une évolution cadrée des effectifs", le Conseil d'État nous informe qu'en limitant l'évolution des effectifs à celles du PIB et de la population sur une moyenne mobile de trois ans (l'année précédente, l'année en cours et les perspectives de l'année à venir), entre 2018 et 2024, la croissance calculée du personnel enseignant serait ainsi de 884 postes et celle du personnel administratif de 770 postes. En comparaison pour la même période, la croissance effective du personnel enseignant a été de 1369

postes et celle du personnel administratif de 1099 postes. La différence est donc de 485 postes supplémentaires enseignants et 329 administratif, pour un total de 814.

Si certes, le cadre légal exige parfois des engagements, des non-remplacements de postes suite à des départs peuvent certainement être envisagés. Une analyse globale passant par, entre autres un recensement des postes existants, une révision des cahiers des charges, et une comparaison avec les réels besoins, est indispensable.

Lors de l'établissement de leurs budgets, de nombreux cantons ont exprimé clairement leur volonté voir annoncé des mesures, dans le cadre de frein aux dépenses, de stabilisation voire de réduction de postes. Le Canton du Valais parle même de "personnel stop", soit aucune création de postes sauf exceptions justifiées. Il se concentre donc sur les tâches indispensables nécessitant les ressources nécessaires.

Par la présente motion, nous demandons au Conseil d'État:

- dans le cadre de l'EMPB 2026 et années suivantes, de mettre en place un vrai frein à l'engagement en contenant l'évolution des postes en se basant sur des critères tels que:
  - évolution démographique
  - bases légales
  - évolution du PIB
- lors de tout EMPL/EMPD qui seront présentés, ainsi que dans la gestion courante, de mettre en place une gestion prévisionnelle des effectifs selon les moyens financiers à disposition et donc si nécessaire, en renonçant à la mise en place de politiques publiques qui nécessiteraient l'engagement d'effectifs supplémentaires

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Alexandre Berthoud (PLR)
2. Anne-Lise Rime (PLR)
3. Aurélien Clerc (PLR)
4. Aurélien Demaurex (V'L)
5. Bernard Nicod (PLR)
6. Blaise Vionnet (V'L)
7. Carole Dubois (PLR)
8. Céline Baux (UDC)
9. Chantal Weidmann Yenny (PLR)

10. Charles Monod (PLR)
11. Denis Dumartheray (UDC)
12. Elodie Golaz Grilli (PLR)
13. Florence Bettschart-Narbel (PLR)
14. François Cardinaux (PLR)
15. Georges Zünd (PLR)
16. Gérard Mojon (PLR)
17. Grégory Bovay (PLR)
18. Grégory Devaud (PLR)
19. Guy Gaudard (PLR)
20. Jacques-André Haury (V'L)
21. Jean-Daniel Carrard (PLR)
22. Jean-Franco Paillard (PLR)
23. Jean-François Cachin (PLR)
24. Jean-Luc Bezençon (PLR)
25. Jean-Marc Udriot (PLR)
26. Jean-Rémy Chevalley (PLR)
27. Jerome De Benedictis (V'L)
28. John Desmeules (PLR)
29. Josephine Byrne Garelli (PLR)
30. Laurence Bassin (PLR)
31. Loïc Bardet (PLR)
32. Marc Morandi (PLR)
33. Marc-Olivier Buffat (PLR)
34. Marion Wahlen (PLR)
35. Mathieu Balsiger (PLR)
36. Maurice Neyroud (PLR)
37. Michael Wyssa (PLR)
38. Nicolas Bolay (UDC)
39. Nicolas Suter (PLR)
40. Olivier Agassis (UDC)
41. Olivier Petermann (PLR)
42. Oscar Cherbuin (V'L)
43. Patrick Simonin (PLR)
44. Philippe Germain (PLR)
45. Pierre Kaelin (PLR)
46. Pierre-André Romanens (PLR)
47. Pierre-François Mottier (PLR)
48. Regula Zellweger (PLR)
49. Sergei Aschwanden (PLR)
50. Thierry Schneiter (PLR)